LE SIGNE LINGUISTIQUE COMME STRUCTURE INTERMÉDIAIRE

EDDO RIGOTTI & ANDREA ROCCI Université de Lugano

1. UNE PROBLÉMATIQUE SAUSSURIENNE

La conception saussurienne du *signe linguistique* est normalement considérée comme l'un des éléments essentiels de la doctrine du *CLG*, au même niveau, par exemple, que les distinctions entre *synchronie* et *diachronie* et entre *langue* et *parole*. Aujourd'hui, peu de cours d'introduction à la linguistique se passent de la mentionner. Il est vrai, pourtant, que dans certains manuels on la mentionne dans le premier chapitre pour l'oublier rapidement dans la suite¹. Et, de fait, dans le développement successif de la linguistique ce concept de *signe* n'a pas toujours joué un rôle central.

Nous présentons ici une petite réflexion sur la nature de *signe* des unités linguistiques, telle que nous la concevons dans notre travail sur la langue et sur le discours, en mettant en particulier l'accent – c'est une conséquence inévitable de nos préoccupations didactiques et de recherche – sur le rapport entre les signes linguistiques – unités de la langue – et les *unités de la communication*, c'est-à-dire les textes.

La conception générale du *signe* que nous présentons ici ressort, en effet, comme une prise de position par rapport à certains nœuds théoriques du *CLG*, voire comme une tentative de réponse à certaines provocations suscitées par la lecture du texte saussurien. Les nœuds théoriques sur lesquels nous allons nous focaliser sont au nombre de deux: le rapport entre la notion de signe et la délimitation des unités linguistiques concrètes, et le rapport entre signification et valeur linguistique.

Sur ce point voir la contribution de Christian Touratier dans ce volume.

Avant d'entrer en matière, il faut faire une précision sur le type de lecture du texte saussurien adopté ici: notre réflexion s'exerce en priorité sur le texte du CLG^2 . Ici, nous voulons nous situer d'abord dans le dialogue scientifique que ce texte a suscité, et a sans cesse alimenté pendant le XX^e siècle, et il faut reconnaître que c'est bien dans la vulgate du CLG que se trouve le Saussure par rapport auquel le débat scientifique s'est développé pendant une large partie du siècle passé.

Il s'agit bien évidemment d'une approche dans une certaine mesure provisoire, qui doit être complétée par le recours aux travaux philologiques sur les sources du *CLG* – comme ceux de Engler (Engler 1968-1974, Bouquet et Engler 2001), de Harris (2001) ou de Mauro (Saussure 1995 [1916]) – car il est important de connaître, au delà du «Saussure du *Cours*» ce que Saussure lui-même pensait.

2. LE SIGNE LINGUISTIQUE ET LES UNITÉS DE LA LANGUE: ENTITÉS CONCRÈTES OU ENTITÉS ABSTRAITES?

«Les signes dont la langue est composée ne sont pas des abstractions, mais des objets réels [...] on peut les appeler les entités concrètes de cette science» (CLG, 144).

La notion de signe est strictement liée, dans la pensée saussurienne, à la notion d'unité de langue, c'est-à-dire à l'entité concrète qui relève d'une analyse qui identifie, ou « délimite », dans la parole les segments phoniques qui jouent le rôle de signifiants en tant que parallèles à autant de sens qui en sont les signifiés. Cette analyse de la chaîne parlée en unités est donnée au début de la deuxième partie du *CLG* dans le chapitre consacré aux entités concrètes de la langue.

Cette même notion d'unité de langue inclut, pourtant, aussi les « faits de grammaire », comme Saussure le dit plus bas dans le chapitre sur la valeur linguistique, en faisant référence à la formation du pluriel en allemand du type *Nacht: Nächte* (*CLG*, 168).

Pour les citations du *CLG*, nous utilisons ici l'édition standard du *Cours* actuellement en circulation, publiée chez Payot avec les commentaires de T. De Mauro (Cf. Saussure (1995 [1916]).

Les signes qui constituent la langue et qui s'identifient avec les unités ou faits de langue contiennent donc comme leur domaine spécifique les faits de grammaire. Évidemment, une autre classe de faits de langue, qui ne sont pas des faits de grammaire, est identifiée par implication, même si elle n'est pas directement mentionnée et ne reçoit aucune dénomination spécifique: ce sont apparemment les « mots » ou faits de lexique.



Figure 1: Faits de langue, faits de lexique, faits de grammaire.

Les mêmes unités – entités concrètes de la langue – sont ensuite ramenées à la notion profonde et problématique de *valeur linguistique*. Les valeurs sont conçues comme les réalités concrètes et positives qui naissent de la rencontre (il s'agit d'une sorte de projection réciproque) entre les deux réseaux relationnels, consistant en des unités de nature purement oppositive et négative des signifiants et des signifiés.

Le Cours de linguistique générale est tout à fait loin de nous offrir une doctrine définie et définitive du signe. Il est par ailleurs vraiment rare en général d'y trouver des énonciations qui ne soient pas tournées dans une argumentation qui en montre les limites, les précisions à apporter et même les côtés faibles et les cas apparemment contraires, pour souligner enfin la complexité de l'objet. Dans ce cas, c'est en relation avec la méthode que Saussure esquisse pour identifier les unités de la langue que cette complexité émerge et nous suggère d'adopter une formulation théorique plus articulée.

Selon la méthode de délimitation proposée par Saussure (*CLG*, 144-149), on ne peut parler d'une véritable unité concrète (factuelle) que s'il y a une correspondance parfaite dans la chaîne parlée entre les différences qui se laissent délimiter dans le signifié et celles qui se retrouvent dans le signifiant. Or, cette correspondance ne se vérifie pas dans bien des cas; Saussure en mentionne deux (*CLG*, 147), appartenant par ailleurs à deux types différents: *cheval / chevaux* et *mwa / mwaz* (dans des contextes du type de *mois de septembre / un mois après*). Ce dernier exemple semblerait plus simple (le sens est le

même et les sons sont très proches) mais en tout cas «il ne saurait être question d'une unité concrète: le sens est bien le même, mais les tranches de sonorités sont différentes » (CLG, 147). Dans le premier exemple, par contre, notre auteur entrevoit un véritable dilemme: ou bien renoncer au fait de langue concret – c'est-à-dire défini d'une manière univoque et constante sur les deux plans – et s'appuyer sur une unité abstraite au-delà des deux formes cheval / chevaux (le mot!), ou bien renoncer à tenir compte de l'évidente identité sousjacente aux différences des formes en traitant le singulier et le pluriel de cheval comme deux entités tout à fait autonomes. Ailleurs (168), Saussure, lorsqu'il introduit la notion de fait de grammaire, semble reconnaître à propos de Nacht et Nächte la présence de l'unité de langue *Nacht* qui se lie alternativement aux deux unités de nature grammaticale correspondant au singulier et au pluriel. Il est vrai que la similarité entre Nacht et Nächte est plus marquée que celle entre *cheval* et *chevaux*, mais on ne peut pas parler d'identité des deux tranches de sonorité.

Le paragraphe qui conclut le chapitre sur les unités concrètes de la langue montre une évidente perception de leur complexité:

« La langue présente donc ce caractère étrange et frappant de ne pas offrir d'entités perceptibles de prime abord, sans qu'on puisse douter cependant qu'elles existent et que c'est leur jeu qui la constitue. C'est là sans doute un trait qui la distingue de toutes les autres institutions sémiologiques.» (*CLG*, 149).

Si l'on pense au titre de ce chapitre, *Les entités concrètes de la langue*, on trouve cette conclusion « étrange et frappante ». C'est surtout la notion de *concret* dans le *CLG* qui est vraiment difficile sinon impossible à interpréter. *Concret* semblerait suggérer la perceptibilité immédiate (« de prime abord ») – non inférée – mais la conclusion que nous venons de lire nous montre qu'il ne s'agit pas du tout là de la bonne interprétation. Il est vrai que, plus haut, le texte oppose « sentir » et « se rendre compte par une analyse méthodique », mais la valeur de « sentir » reste un peu dans l'ombre : serait elle à identifier avec un sentiment, avec une sorte d'instinct – l'instinct de la langue ou le *cognize* chomskyen?

La conclusion du chapitre sur les entités concrètes met en évidence, en effet, qu'il n y a pas une doctrine définie sur le sujet des unités de langue. Elle laisse entrevoir une contradiction entre l'exigence – dictée probablement par un souci épistémologique – du caractère perceptible, et donc «concret », des unités qui constituent la langue, et la conscience de plus en plus claire de la nature formelle, et donc finalement abstraite, de l'unité de langue.

D'une part, dans le chapitre sur la valeur linguistique, on trouve encore des traces de la même difficulté, avec une insistance sur l'exigence de cerner des *entités concrètes* de la langue, qui pourtant ne peuvent pas être saisies *directement*:

«Ne pouvant saisir directement les entités concrètes ou unités de langue, nous opérerons sur les mots. Ceux-ci, sans recouvrir exactement la définition d'unité linguistique (voir p. 147), en donnent du moins une idée approximative qui a l'avantage d'être concrète [...]» (*CLG*, 158)

Or, comme on l'a vu, dans les cas de *cheval / chevaux* et *Nacht / Nächte*, ou encore de *mwa / mwaz* que Saussure analyse ailleurs, le mot, comme approximation du signe, n'a pas toujours l'avantage d'être concret, au moins au sens de la perceptibilité immédiate que l'on a évoqué plus haut.

D'autre part, les passages où Saussure met en évidence le rôle des *entités abstraites* dans le fonctionnement du système de la langue ne manquent pas. Il suffit de citer, d'une part, la notion de *signe zéro* – notion qui est d'ailleurs strictement liée à la nature oppositive et différentielle du système linguistique:

« On voit donc qu'un signe matériel n'est pas nécessaire pour exprimer une idée; la langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien », $(CLG, 124)^3$

En outre, on peut mentionner le court chapitre consacré au rôle des entités abstraites dans la grammaire, soit au niveau de la morphologie, soit au niveau de la syntaxe. Pourtant le recours aux entités abstraites est toujours accompagné dans le *CLG* par des hésitations et des limitations dont le passage suivant est un exemple typique:

« Mais si l'ordre des mots est incontestablement une entité abstraite, il n'est pas moins vrai qu'elle ne doit son existence qu'aux unités concrètes qui la contiennent et qui courent sur une seule dimension. Ce serait une erreur de croire qu'il y a une syntaxe incorporelle en

La notion de signe zéro introduite par Saussure dans le CLG s'avérera d'ailleurs très féconde, comme le témoignent les développements dus à Bally (1950, 159-164), à Jakobson (1939), et, plus récemment, à Mel'_uk (1988).

dehors de ces unités matérielles distribuées dans l'espace» (CLG, 191).

D'une part la nature formelle et abstraite est soulignée, d'autre part on cherche une manière de sauver le concret, en soulignant que finalement ces entités abstraites « reposent toujours en dernière analyse, sur les entités concrètes » (*CLG*, 190).

La seule démarche qui permet de sortir de cette contradiction en respectant la double exigence dont elle est née consiste à abandonner complètement les réticences sur l'admissibilité des entités abstraites et à adopter la solution présentée, par exemple, par N. S. Troubetzkoy dans ses *Principes de Phonologie* (*Grundzüge der Phonologie*) (Troubetzkoy 1986), qui attribue une nature purement formelle de «règles abstraites ou de schèmes de concepts » aux unités de la langue et une nature concrète aux seules unités de la parole⁴.

Que reste-t-il, donc, de la notion saussurienne de signe? Beaucoup: d'une part la bilatéralité, c'est à dire le lien constitutif entre

Il est intéressant de consacrer quelques lignes au remaniement du concept saussurien de signe dans les Principes de Phonologie (Grundzüge der Phonologie) de N.S. Troubetzkoy (Troubetzkoy 1986), une œuvre qui est considérée, à juste titre, comme la plus heureuse tentative d'application des idées saussuriennes sur le système linguistique; que le plus grand succès empirique du structuralisme linguistique soit représenté par la phonologie, qui traite d'unités qui se trouvent au dessous du signe linguistique est, en soi, un fait intéressant, comme le fait justement remarquer Harris (2001, 191). L'opposition saussurienne entre langue et parole est bien évidemment présente dans l'œuvre de Troubetzkoy. Or, il est intéressant de remarquer que quand Troubetzkoy caractérise l'acte de parole il ne le fait pas en termes saussuriens, mais en faisant explicitement référence à une autre conception du signe, celle, toute pragmatique, de Karl Bühler: «Il [l'acte de parole] suppose: une personne déterminée qui parle (un «sujet parlant », une personne déterminée à qui l'on parle (un «auditeur ») et un état de choses déterminé auquel cet acte de parole se refère.» (Troubezkoy 1986, 1). Cette caractérisation de l'acte de parole - où le linguiste russe fait aussi référence au proto-pragmaticien Gardiner - s'accompagne d'une observation sur la nature du « signifié » dans la langue et dans la parole : si dans l'acte de parole le signifié « est toujours une communication tout à fait concrète, ne prenant de sens que comme un tout », dans la langue les signifiés « ne sont rien d'autre que des règles abstraites ou de schèmes de concepts, auxquels on fait se rapporter les significations concrètes figurant dans l'acte de parole ». Ces remarques, qui occupent, dans le livre de Troubetzkoy, une place assez marginale, sont néanmoins un témoignage intéressant de l'émergence dans le structuralisme classique de la problématique du rapport entre la communication et les unités de la langue, et, en particulier de la sous-détermination de ces dernières par rapport au sens communiqué et présente un développement intéressant, quoique à peine ébauché, de la conception saussurienne de signe.

deux articulations, appartenant à deux domaines ontologiques tout à fait différents. Il reste enfin l'appartenance des notions de signes et d'unités de langue à la dimension synchronique.

3. VALEUR ET SIGNIFICATION

On sait que la notion de *signification* a été prise par Bally et Sechehaye comme un terme technique se référant au sens spécifique qu'une unité linguistique acquiert dans la parole, et donc a été conçue en opposition aux notions de *signifié* et de *valeur* qui relèvent de la langue. Harris (2001) a soutenu avec des arguments très forts que, du point de vue philologique, cette interprétation de *signification* ne serait pas justifiée par les manuscrits des notes des étudiants. Nous esquivons ici cette question épineuse en nous tenant au texte du *CLG*, et en particulier au texte du deuxième paragraphe du chapitre sur la valeur linguistique (*CLG*, 158-162).

Au delà de l'approfondissement philologique, il est déjà plutôt évident à travers la comparaison d'une série de passages du *CLG* qu'il n'est pas possible de considérer *signification* comme un terme technique voire comme un concept terminologisé. Il en va de même d'ailleurs pour d'autres mots, comme, par exemple, *sens*, dont les usages recouvrent en partie ceux de *signification*. Cela ne nous empêche de focaliser notre attention sur la manière dont ce mot est utilisé pour éclaircir la notion de «valeur» dans des passages qui mettent en évidence un nœud théorique très complexe.

Dans le chapitre IV de la deuxième partie, quand il est utilisé au début du paragraphe *La valeur linguistique considérée dans son aspect conceptuel (CLG*, 158-159), le mot *signification* ne semblerait indiquer rien d'autre que «la contrepartie de l'image auditive» c'est-à-dire le *signifié*, le concept, et donc «un des aspects de la valeur linguistique», ou, mieux, la valeur du signe vue pour son aspect conceptuel. Dans la suite du paragraphe, la *signification* est opposée à la *valeur* dans une série de comparaisons interlinguistiques (*mouton* vs *sheep* et *mutton*, pluriel français vs. pluriel et duel sanskrit, etc.) qui visent à montrer que la *valeur* ressort en effet de la manière dont le système des oppositions de chaque langue est articulé. Sans que cela soit thématisé explicitement, la *signification* sert ici pour évoquer un *tertium comparationis*. En effet, si les différents découpages opérés par les différentes langues peuvent être comparés et jugés diffé-

rents, c'est parce qu'ils sont rapportés à une conceptualisation de la réalité qui se fait en quelque sorte indépendamment de ces deux découpages. Si une telle conceptualisation, que Saussure évoque de manière vague par le mot *signification*, n'était pas possible, il ne serait guère possible de comparer des systèmes de valeurs qui seraient complètement imperméables l'un à l'autre.

Ces comparaisons interlinguistiques font aussi ressortir un aspect problématique du rapport entre valeur et concepts. Quand Saussure dit que la valeur du français *louer* recouvre celle de *mieten* et *vermieten* de l'allemand, cette valeur ne peut pas être un concept, ou au moins, si elle est un concept il s'agit d'un concept qui n'apparaît jamais dans la parole.

Je ne peux pas dire, par exemple,

(1) Je sais que Louis a loué un appartement.

avec l'intention de communiquer que je sais que *ou* il l'a pris à bail *ou* il l'a donné à bail. Il n'existe pas de concept générique de *louer* qui recouvre *mieten* et *vermieten*, pour exprimer cette idée bizarre on est obligé d'utiliser une disjonction logique. Mais on ne trouvera jamais une occurrence du verbe *louer* utilisée pour exprimer cette disjonction⁵.

Il s'ensuit que si l'on veut garder la notion de valeur comme ce qui ressort de la manière dont le système des oppositions s'articule dans une langue donnée, on est obligé de renoncer à l'idée que la valeur corresponde toujours à un concept.

On a vu, d'ailleurs, que la possibilité même de la comparaison interlinguistique nous oblige à admettre que la réalité, dans le discours, peut être conceptualisée de manière relativement indépendante des découpages offerts par les différentes langues. Ainsi, la tentative de résoudre le problème de la signification et de la valeur nous pousse dans la même direction que le problème de la délimitation des unités linguistiques: vers une notion de signe plus abstraite, soit sur le plan du contenu, soit sur le plan de la manifestation.

Sémantiquement, la relation entre *mieten* et *vermieten* et entre *louer*₁ et *louer*₂ est de *conversivité*. Formellement: $\forall x \forall y \forall z$: $louer_1(x, y, z) \leftrightarrow louer_2(z, y, x)$.

4. FORTUNE RÉCENTE DU «SIGNE LINGUISTIQUE»: DE LA LINGUISTIQUE SANS SIGNES AU RETOUR DU SIGNE

La nature de *signe* des unités linguistiques et le problème de leur délimitation est certainement l'un des thèmes centraux de la linguistique saussurienne. Il est donc légitime de se demander si la notion de *signe linguistique* a joué et joue un rôle central dans la linguistique du XX° siècle. Plus précisément, on pourrait se demander si la conception du *signe* correspond à un nœud théorique autour duquel la réflexion linguistique s'est développée et par rapport auquel les différentes options théoriques se sont définies et différenciées. Nous avons l'impression que la réponse doit être au moins en partie négative.

Il y a eu, bien entendu, des auteurs et des écoles pour lesquels la réflexion sur le *signe linguistique* et la conception saussurienne du signe ont été d'une importance capitale – et ici on pense surtout à l'école de Copenhague – mais il y a aussi toute une linguistique, surtout américaine, devenue dominante au cours du XX^e siècle, pour laquelle la problématique du signe ne joue qu'un rôle marginal, ou aucun rôle du tout, de manière que l'on pourrait parler jusqu'à une période assez récente, d'une « linguistique sans signes ». Dans l'article *signe* du *Nouveau dictionnaire de sciences du langage* (Ducrot et Schaeffer 1995), par exemple, J.M. Schaeffer pouvait affirmer, avec à peine d'exagération: « En fait, depuis le développement de la grammaire générative, la problématique du signe ne joue plus qu'un rôle marginal dans les théories linguistiques *stricto sensu* »⁶.

Il est d'ailleurs intéressant d'observer que dans la linguistique du structuralisme classique européen – qui n'est certainement pas une «linguistique sans signes» – la manière d'aborder les problèmes

[«]La situation actuelle des théories sémiotiques inspirées de la linguistique – J.M. Schaeffer continue – (ce qui a été le cas notamment en France) est donc paradoxale, puisqu'elles se fondent sur une conception du signe, qui, à l'intérieur même de la discipline pour laquelle elle avait été élaborée, ne joue plus guère de rôle » (Ducrot et Schaeffer 1995, 213). Il est intéressant, à ce propos, de remarquer que pendant que la linguistique «oubliait» le signe, le structuralisme littéraire et sémiologique, surtout en France, face aux problèmes et aux contradictions apparentes de la conception saussurienne, semblait tirer de sa réflexion sur le signe des conclusions sceptiques à propos de la signification des textes, et, en général, de la communication verbale.

soulevés par le *CLG* par rapport au *signe* est loin d'être monolithique. On vient de mentionner l'approche de Troubetzkoy et on pourrait également citer l'influence de Bühler et Peirce sur la conception du signe chez Jakobson, ou encore, chez Martinet (1996, 15-16), la conception fonctionnelle du *monème* comme choix paradigmatique, qui s'éloigne considérablement de la conception saussurienne de l'unité de langue comme entité concrète.

Pour ce qui est de la «linguistique sans signes», qui a dominé une partie importante de la linguistique du XX^e siècle, on peut reconstruire une ligne qui va du structuralisme américain de Bloomfield et Harris au générativisme chomskyen. Le refus du béhaviourisme et la réaffirmation du mentalisme n'entraîne pas chez Chomsky une réévaluation de la problématique du signe linguistique. Même la problématique de la délimitation des unités linguistiques et des classes d'unités linguistiques, qui occupait une place importante dans le distributionnalisme américain, est dans un premier temps laissée de coté en faveur de l'adoption des classes lexicales de la grammaire traditionnelle comme unités du système linguistique (au moins à titre d'hypothèse).

La grammaire générative décrit ce qui est dans un premier temps un système de règles capable de rendre énumérable l'ensemble de phrases d'une langue donnée. D'abord elle ne s'intéresse pas à la nature de signe des unités lexicales, des structures complexes générées ou des règles mêmes qui président à la génération. Quand, finalement, elle s'intéresse à la signification, elle le fait pour ainsi dire après coup, par le biais de la notion d'interprétation, appliquée d'abord à la structure profonde, et ensuite à la forme logique. C'est seulement dans les années 90, avec le programme minimaliste, que l'idée de grammaire comme fonction reliant des représentations phonétiques et des représentations sémantiques de la manière la plus économique possible apparaît dans la linguistique chomskyenne.

Un autre aspect qui éloigne de la notion de *signe* les premières formulations de la linguistique chomskyenne est la place, relativement périphérique, qui est accordée au lexique: la syntaxe représente le composant central de la grammaire et le lexique est relégué « au rôle d'un accessoire négligé, qui doit assurer les *insertions lexicales* après la construction des arbres syntaxiques » (Mel'čuk, Clas et Polguère 1995, 17). Dans la grammaire générative récente, le retour du signe linguistique coïncide en partie avec l'affirmation de

l'hypothèse *lexicaliste* en syntaxe, selon laquelle l'essentiel de l'information syntaxique est encodé dans les unités lexicales – hypothèse qui est aujourd'hui acceptée soit par les *grammaires d'unification*, soit par les dernières versions de la grammaire chomskyenne (par exemple le *programme minimaliste* mentionné plus haut). Par contre, les structures et les règles syntaxiques qui occupent la place centrale dans la réflexion générativiste classique ne sont pas considérées comme des signes.

Si l'on passe de la syntaxe à la sémantique, on remarque que la problématique saussurienne du signe a été négligée pour d'autres raisons. La position de la tradition de la sémantique formelle issue de Montague est assez différente de celle du premier Chomsky⁷. Etant donné son intérêt pour l'explication de la compositionnalité, pour la sémantique formelle, il est primordial d'associer à chaque structure engendrée par la grammaire un correspondant sémantique. Le rôle de la sémantique n'est pas limité à l'»interprétation» d'une certaine étape de la dérivation (structure profonde, ou forme logique) d'une phrase: chaque unité et chaque règle doivent avoir une contrepartie sémantique, une interprétation au sens que la théorie des modèles donne à ce terme. Or, il y a évidemment une conception du signe implicite dans la sémantique formelle, mais elle est vraiment loin de la conception saussurienne: en faisant l'économie de toute idée de représentation mentale, la sémantique formelle de Montague se propose comme une version sophistiquée de l'approche aux signes que Saussure dans *CLG* taxe de *nomenclaturiste* (on peut renvoyer aux travaux du logicien tchèque J. Peregrin – en particulier à Peregrin 1997 – pour une comparaison détaillée entre la

Il faut le souligner: entre la tradition chomskyenne et la tradition montagovienne la distance est beaucoup plus grande de ce que l'on a tendance à penser quand on classe, un peu hâtivement, ces deux auteurs dans le même champ en vue de leur approche *formelle* du langage. Sans qu'il y ait une véritable distorsion, on a souvent l'impression que le désir de montrer la possibilité d'une approche unitaire à la syntaxe et à la sémantique pousse plusieurs linguistes à considérer davantage le ressemblances entre ces deux auteurs. E. Bach (1989), par exemple, insiste sur le lien entre «l'hypothèse de Chomsky» qui consisterait à traiter les langues naturelles comme des langages formels et «l'hypothèse de Montague», qui consisterait à les traiter comme des langages formels interprétés (au sens de la sémantique de Tarski). En réalité, la situation est un peu plus complexe, car on sait que récemment Chomsky a dénoncé dans plusieurs occasions la soi-disant «hypothèse de Chomsky», même s'il est raisonnable de croire qu'elle ait joué un rôle dans les premières formulations de la grammaire générative (cf. Milner 1995).

conception de la sémantique formelle et la conception saussurienne du signifié).

Si une linguistique «sans signes» – ou qui au moins néglige la problématique saussurienne de la nature de signes des unités linguistiques – est l'approche peut-être dominante pendant la deuxième moitié du XX^e siècle, il y a d'autres approches pour lesquelles le thème du *signe* a continué à occuper une place centrale dans la définition de la théorie. Pour ne citer que des développements de recherche qui nous ont été proches, dans toute la linguistique formelle issue des travaux en traduction automatique en Union Soviétique au tournant des années 1960-1970, et en particulier le modèle «SensíTexte» de Igor A. Mel'čuk, la problématique saussurienne du signe linguistique reste vivante, notamment par la médiation de Jakobson et du structuralisme pragois (Cf. Mel'čuk 1982 et Mel'čuk, Clas et Polguère 1995).

Dans la linguistique américaine, on assiste depuis quelques années à un retour au signe, qui se présente comme un mouvement transversal qui va des approches les plus «fonctionnelles» comme la grammaire cognitive de Langacker aux grammaires formelles d'unification développées dans le milieu de la linguistique informatique, comme la grammaire syntagmatique guidée par les têtes (Head Driven Phrase Structure Grammar, HPSG), en passant par des modèles qui se situent à mi-chemin comme la grammaire des constructions (Kay, Fillmore et al. 1988; Goldberg 1995).

On pourrait discuter dans quelle mesure ces approches qui, en présentant leur conception des unités linguistiques, ne manquent pas de se réclamer à l'héritage du «renowned Swiss linguist Ferdinand de Saussure» sans trop de soucis pour la philologie, peuvent effectivement se dire *saussuriens*. Certainement, dans tous ces approches la langue est conçue avant tout comme un inventaire structuré d'unités bipolaires (ou tripolaires) – on parle de *symbolic units* ou *linguistic signs* selon la théorie– plutôt que comme un ensemble de systèmes de règles spécifiques aux différents niveaux de traitement, ce qui les différencie très nettement de la linguistique «sans signes» que nous venons d'évoquer.

Nous nous bornerons ici à mentionner très vite certains aspects de la conception du *signe* dans ces modèles qui sont pertinents pour les questions que nous avons fait ressortir du *CLG*.

Pour Langacker (1987 et 1991), la langue est un inventaire structuré d'unités conventionnelles, ayant le statut d'unités symboliques,

c'est à dire d'unités bipolaires [[SEM]/[PHON]] associant une unité sémantique - un concept, une représentation mentale, plus précisément dans le sens de l'imagerie mentale – à une représentation phonologique⁸. L'intéressant est que non seulement le lexique mais aussi toute la grammaire est traitée en termes d'unités symboliques. Les unités symboliques peuvent varier quant au degré de spécificité ou de schématisme qui caractérise les deux pôles. Cette notion de degré de schématisme des représentations phonologiques et sémantiques permet à Langacker de résoudre – mais seulement en partie, on le verra - le problème du caractère concret des unités de langue. Cette notion permet de dire, par exemple, qu'un morphème grammatical ou dérivationnel est associé à un signifié, à une image mentale, plus schématique, moins spécifique, que celle qui est associée à une unité lexicale. Mais elle permet aussi de concevoir – et c'est ici l'aspect intéressant - des unités schématiques tant au niveau du signifié qu'au niveau du signifiant. Ainsi une classe lexicale comme le substantif ou le verbe est considérée en soi même comme une unité symbolique qui associe deux représentations très schématiques. Quelque chose du type:

Nom: [[une chose]/[quelque segment phonologique]] Verbe: [[un processus]/[quelque segment phonologique]]

Le même statut d'unité schématique est attribué aux constructions grammaticales, qui sont des unités schématiques complexes. Il est évident que les unités schématiques ne sont pas des unités que l'on peut utiliser dans la parole! Elles existent seulement dans la mesure où elle sont *instanciées* par des unités plus spécifiques, plus concrètes (par exemple *un nom* ou *un verbe* particulier) qui sont construites à l'aide de ces patrons abstraits.

La même notion d'unités symboliques définies à des niveaux différents d'abstraction se retrouve dans le modèle formel de la HPSG (Pollard et Sag 1987, Sag et Wasow 1999). Le modèle traite de

Le premier chapitre de Langacker (1987) s'ouvre en fait avec le célèbre diagramme saussurien du signe linguistique: «Language is symbolic in nature. It makes available to the speaker – for either personal or communicative use – an open ended set of linguistic signs or expressions, each of which associates a semantic representation of some kind with a phonological representation. I therefore embrace the spirit of classic Saussurean diagrams [...] with the understanding that explicit, substantive characterization is required for the elements they depict » (p. 11).

manière uniforme mots, syntagmes et règles comme des signes linguistiques comprenant des informations phonétiques, syntaxiques, sémantiques et discursives. Ces informations linguistiques hétérogènes sont ramenées sous une notation commune en utilisant un formalisme de structures de traits. Les signes complexes, mis en œuvre dans la parole, les phrases, sont le résultat de l'unification de structures de traits des signes lexicaux et des règles. La langue ressemble donc à un inventaire de «signes» organisé par des rapports d'héritage: les structures plus concrètes, plus spécifiques, héritent les propriétés des structures plus abstraites, génériques et pauvres en information. On comprend assez bien, donc, pourquoi dans des théories comme la HPSG (ou la grammaire des constructions), on peut à juste titre se référer à la langue comme à un système de signes. Il faut dire, pourtant, que l'hommage que ces auteurs rendent à Saussure (Cf. par exemple Sag & Wasow 1999: 356-357 pour la HPSG et Goldberg 1995, 4 pour la grammaire des constructions) cache des différences profondes par rapport à la conception saussurienne de la langue: ici le système est organisé par des relations d'héritage, qui mettent en rapport les signes concrets (mots, syntagmes et phrases) avec les structures plus abstraites qu'ils partagent (et qui dans certaines théories sont, elles aussi, considérées comme des signes), tandis que le système saussurien de la langue s'organise autour de relations purement oppositives entre signes concrets.

C'est dans la même mouvance de retour au signe et de redécouverte de la centralité de la fonction sémiotique du langage pour toute théorie du fonctionnement de la langue que l'on va brièvement esquisser dans le prochain paragraphe notre modeste proposition, c'est-à-dire la conception du signe que nous adoptons, depuis quelques années, comme arrière-plan de nos recherches et de notre pratique didactique, pour nous consacrer ensuite à illustrer avec plus de détails les processus qui règlent les rapports entre les signes linguistiques et le sens textuel.

5. LES UNITÉS LINGUISTIQUES COMME STRUCTURES INTERMÉDIAIRES

Selon une conception sémiologique du langage esquissée dans plusieurs articles (Rigotti 1988, 1994a, 1994b), et qui vient de trouver une présentation pédagogique assez développée dans un volume récent (Rigotti et Cigada 2004), le système linguistique s'articule dans un ensemble de composants ou modules générant les objets, unités et procédés (ou patrons), dont la langue se constitue.

Cinq composantes de nature sémiologique sont reconnues: lexique, morphologie (flexionnelle), syntaxe, intonation et ordre des mots. Par contre, la phonologie et la sémantique, ne concernant qu'un seul des deux plans, ne peuvent pas être considérées comme étant de nature sémiologique. Le rôle des composantes sémiologiques peut différer d'une langue à l'autre: en particulier la morphologie peut même être tout à fait absente dans certaines langues où le mot n'a pas d'organisation interne (langues isolantes).

Les objets linguistiques générés ou autorisés par ces composantes peuvent tous être considérés comme des signes linguistiques, mais une série de précisions est apportée à la notion saussurienne de signe, quelques unes ressortissant déjà dans le texte du CLG.

Signe Saussurien

Structure Intermédiaire

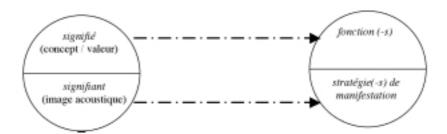


Figure 2: Signe saussurien et structure intermédiaire.

Les signes linguistiques sont considérés comme des structures intermédiaires (S.I.) entre le son et le sens, c'est à dire des objets abstraits et sous-déterminés sur les deux cotés de la valeur conceptuelle (et par là référentielle) et de la matière sonore. Les S.I. peuvent être décrites comme des associations conventionnelles dans la langue entre un ensemble structuré de stratégies de manifestation (ou bien une stratégie de manifestation abstraite) et un ensemble structuré de fonctions (ou, encore, une fonction sous-déterminée). Les fonctions peuvent avoir un lien plus ou moins direct avec le plan sémantique et sont toujours sous-spécifiées par rapport au sens textuel, tandis que les stratégies de manifestation peuvent être plus ou moins abstraites et éloignées des réalisations phonétiques concrètes. Quant

à la formulation alternative en termes de *schématisation abstraite* ou d'*inventaire structuré*, qui se retrouve sur les deux plans des stratégies de manifestation aussi bien que sur le plan des fonctions, elle reflète une différence subtile dans la manière de fonctionnement de l'encodage linguistique, différence sur laquelle nous allons revenir tout de suite.

Quelques exemples pourraient nous aider à donner un premier aperçu informel de la notion de S.I., avant d'en énumérer de manière plus analytique les traits constitutifs et caractéristiques. Prenons le morphème du génitif du substantif latin: il est manifesté grâce à une stratégie diversifiée qui se sert d'une série d'allomorphes, ou variantes contextuelles: puell-ae, puer-i, uxor-is, socr-us, faci-ei, et peut jouer une longue série de fonctions, qui peuvent être classées à des niveaux différents: appartenance – dans tous ses significations particulières: puellae domus, puellae mores –, agent dans une nominalisation d'événement: puellae adventus, patient: interfectio hostis, et encore, la partie: puellae oculi, l'espèce: alimentum carnis, flos rosae, la qualité saillante: vir magni ingenii... Pour élargir cette liste, il n'y a qu'à consulter une bonne grammaire latine.

Nous parlons de *fonctions* et non pas de *signifiés* parce que la fonction jouée par une S.I. peut ne pas être de nature sémantique. En effet, selon la nature directe ou indirecte du lien avec le sens, on doit distinguer entre *structures intermédiaires syntaxiques* et *structures intermédiaires sémantiques*. Si nous considérons ce même morphème du génitif dans l'adjectif, par exemple dans *fortium virorum est defendere patriam*, on trouve qu'il joue la fonction d'exprimer par l'accord le lien syntaxique entre l'adjectif et le nom. Souvent la même structure peut être, selon les différentes constructions, *sémantique* ou *syntaxique*. La préposition *avec* en est un exemple: dans *se disputer avec quelqu'un*, la préposition ne signale que la deuxième place argumentale de *se disputer* tandis que dans la construction *aller au cinéma avec quelqu'un* elle indique le fait qu'un deuxième agent s'associe à l'activité d'un autre agent.

En général, les *structures intermédiaires* d'une langue sont caractérisées par les propriétés suivantes: *polysémie, variance, endolinguisticité, préférentialité.*

Polysémie. Une structure intermédiaire a normalement plus d'une fonction. Les fonctions d'une certaine S.I. peuvent être en certaine mesure encodées dans la langue comme une liste, ou, plus précisément comme un inventaire structuré par des liens de *motiva*-

tion⁹, ou bien «engendrées» dans le discours à partir de l'encodage de certaines informations ou contraintes, ou représentations schématiques contenant des variables à saturer en contexte. On verra dans le prochain paragraphe que ces deux types d'encodage des fonctions des S.I. correspondent à deux types de processus de contextualisation qui interviennent dans la détermination du sens textuel des unités linguistiques. Ces deux types d'encodage ne sont pas nécessairement exclusifs: souvent on trouve des S.I. qui sont associées conventionnellement à un certain nombre de fonctions sémantiques, qui sont, à leur tour, schématiques et sous-déterminées par rapport au sens textuel¹⁰.

Variance. Les S.I. confient en général leur manifestation à plus d'une stratégie; au lieu d'un signifiant, on a par conséquent une série de variantes, contextuelles ou libres¹¹, morphologiques (allomorphes), lexicales (allolexies), phraséologiques¹², etc. Cette nécessité d'abstraire l'unité linguistique des variantes qui la réalisent est d'ailleurs déjà présente dans la notion de monème de Martinet (1960, 15-16).

On fait l'hypothèse que la présence de *motivation* (perceptible aux locuteurs) puisse, en principe, séparer la *polysémie*, qui est un phénomène interne à une S.I., de la pure *homonymie*, qui est, par contre, un phénomène qui concerne deux ou plusieurs stratégies de manifestation appartenant à des S.I. différentes.

La sémantique des verbes modaux en français et en italien semble raisonnablement ramener à ce type d'encodage, cf. Kronnig (1996) pour le français et Rocci (2000) pour l'italien. Pour ce qui est de l'élément de sous-détermination dans le sémantisme des modaux voir aussi les références données dans le prochain paragraphe.

En principe il devrait être possible de distinguer la variance, qui est un phénomène de langue et qui est indépendante des fonctions que la S.I. active dans le discours, de la synonymie, qui est un phénomène de discours et concerne une équivalence qui s'établit entre occurrences contextualisées de S.I. différentes. Par exemple, en italien, l'alternance libre entre les variantes devo et debbo pour la première personne singulière du présent indicatif du verbe modal dovere (« devoir ») est indépendante des différentes interprétations déontiques, épistémiques, aléthiques, anankastiques que ce modal peut avoir dans le discours. Par contre, la relation de synonymie entre devo et la périphrase modale ho l'obbligo di est limitée aux interprétations déontiques. On peut remarquer que la distinction entre variance et synonymie est parallèle à la distinction entre polysémie et homonymie (cf. aussi Rigotti et Cigada 2004, 134-139). Ces deux distinctions, quoique floues, sont néanmoins nécessaires pour évider la dissolution complète du signe linguistique dans un réseau de correspondances multivoques entre forme et sens.

Sur la variance lexicale et phraséologique voir encore Mel'_uk, Clas et Polguère (1995).

Au niveau des stratégies de manifestation, il faut également admettre la possibilité que la pluralité des manifestations soit encodée comme manifestation schématique, plutôt que comme un liste d'allo-formes. La nécessité de postuler des stratégies de manifestation abstraites, qui spécifient des catégories, des patrons, ou des *slots*, plutôt que des segments phoniques, est assez évidente pour la syntaxe, pour l'ordre des mots, pour l'intonation, mais, en fait, elles sont également nécessaires pour rendre compte de certains phénomènes morphologiques (cf. l'exemple *Nacht: Nächte* discuté par Saussure).

Endolinguisticité. Les S.I. ne sont pas des structures universelles du langage, elles appartiennent à un système linguistique donné (au sens de la *valeur* saussurienne) et, entre autres, reflètent sur les deux plans des fonctions et des stratégies de manifestation le découpage particulier que cette langue impose à la matière phonique d'une part et à la réalité de l'autre. En suivant Saussure, on pourrait, sur ce dernier point, multiplier les exemples, soit au niveau lexical, soit, et peut-être de manière plus intéressante encore, au niveau de la sémantique grammaticale, sur les différences de catégorisation impliquées par les langues (voir sur ce point Rigotti et Rocci 2003)¹³.

Préférentialité. Une S.I. a normalement une fonction préférentielle, qui coïncide avec la fonction statistiquement plus fréquente, et/ou plus centrale dans le réseau polysémique, qui fonctionne comme une valeur par défaut dans l'interprétation. Normalement, une S.I. a aussi une stratégie de manifestation statistiquement prévalente, qui est en quelque sorte préférée, et qui souvent est également plus *naturelle*¹⁴. Au niveau des stratégies de manifestation, la

Pour des raisons évidentes d'espace, nous ne pouvons pas développer ici ce point, très important pour l'anthropologie linguistique et la communication interculturelle. Nous nous bornerons ici à remarquer que les différences de catégorisation impliquées par le langues, tout en n'étant pas sans conséquences pour la communication, n'ont pas d'implications déterminantes du point de vue épistémologique et des possibilités ultimes de communication, car les fonctions des S.I. ne s'identifient pas avec le sens qui est échangé dans la communication.

La question de la naturalité de la stratégie de manifestation a fait l'objet de recherches approfondies en particulier dans la théorie de la Morphologie naturelle (Cf. Dressler 2000 pour une présentation récente de la théorie, et Gaeta 2002, en particulier aux pages 57-92 pour une application à la morphologie dérivationnelle de l'italien). Dans la théorie de la morphologie naturelle, on distin-

préferentialité se manifeste, par exemple, au niveau de la productivité et du changement linguistique.

Nous pensons que, grâce à sa souplesse, la notion de signe linguistique comme structure intermédiaire que nous venons d'esquisser peut donner un cadre minimal – mais solide – pour l'analyse empirique soit des valeurs conventionnelles de langue des unités linguistiques, soit des fonctions sémantiques qu'elles jouent dans le discours.

6. LES PROCESSUS DE «TEXTUALISATION» DES STRUCTURES INTERMÉDIAIRES

L'adoption d'une notion de signe linguistique comme association conventionnelle entre un ensemble de stratégies de manifestation et une ou plusieurs fonctions largement sous-déterminées par rapport au sens textuel nous laisse, bien évidemment, avec le problème de la relation des fonctions au sens textuel. Si l'on se borne aux structures intermédiaires dotées de fonctions sémantiques, cela revient à étudier les processus qui font passer le destinataire du signifié encodé par le signe à sa contribution spécifique au sens textuel (sa signification selon l'interprétation que Bally et Sechehaye donnent de Saussure).

Depuis Rigotti (1988), on a fait référence à ces processus en parlant de *processus de contextualisation* ou de *processus de textualisation*. Les deux termes se réfèrent aux mêmes processus en mettant en valeur deux aspects différents: d'une part le fait qu'il y a un recours au *contexte* à plusieurs niveaux – une véritable «intrusion» de l'expérience du monde avec toute sa richesse dans les schémas abstraits dressés par la langue – et de l'autre le fait que la détermination de la *signification* du signe se fait en vue et en fonction des finalités communicatives du *texte* entier, conçu comme un acte communicatif complexe.

Les processus de textualisation sont aussi le lieu de l'interaction fine entre l'inférence pragmatique et le système linguistique. Depuis quelques années, plusieurs auteurs ont souligné l'importance du

gue habituellement un niveau de préférences universelles, dues à des facteurs cognitifs ou physiologiques généraux, et un niveau de naturalité *relative* au système linguistique considéré (cf. Gaeta 2002, 66-72).

contexte et de l'inférence pragmatique dans la détermination du sens des énoncés, non seulement au niveau des *implicatures*, mais aussi au niveau des conditions de vérité et, en général, du contenu explicitement communiqué par les énoncés (voir, par exemple, Sperber & Wilson 1986, Carston 1988, Récanati 1989 et 2002). La notion de *processus de textualisation*, corollaire à l'idée de signe comme structure intermédiaire, se situe précisément dans cette perspective.

Si l'on parle ici *des* processus de textualisation et non *du* processus de textualisation, c'est parce que cette interaction se réalise de manière différente à des niveaux distincts, où l'apport du système linguistique, de l'expérience extralinguistique et de l'inférence est quantitativement et qualitativement différent.

Ne pouvant dresser ici un tableau complet des processus de textualisation, nous nous bornerons à quelques exemples, en essayant de montrer les différences entre les processus quant à l'interaction entre le système linguistique, l'inférence pragmatique, et notre expérience du monde au sens le plus général – y compris les connaissances dites « encyclopédiques ». On part des processus où l'inférence ne sert qu'à activer des « morceaux préfabriqués » de discours, et l'on parvient aux processus dans lesquels la détermination de la *signification* d'un signe est directement liée à la reconnaissance des intentions communicatives du locuteur au niveau de l'énoncé ou du texte entier, en passant par des degrés intermédiaires.

Au premier niveau on trouve le processus par lequel une certaine occurrence d'une structure intermédiaire potentiellement autonome - par exemple d'un lexème - est reconnue comme faisant partie d'une unité plus large (une autre structure intermédiaire) associée dans la langue à une valeur conventionnelle non compositionnelle: c'est le cas des locutions figées ou synthèmes (chemin de fer; cf. Martinet 1996, 133-134), des énoncés liés (Je n'ai rien à dire, On (ne) peut pas se plaindre; cf. Fonagy 1982) mais aussi des structures partiellement compositionnelles comme les collocations ou fonctions lexicales (Mel'čuk, Clas et Polguère 1995, Mel'čuk 1996: un compliment 'bien tourné', courir 'à perdre haleine') et les constructions syntaxiques partiellement idiomatiques (Fillmore, Kay et O'Connor 1988, Goldberg 1995, Kay 1997). Souvent, ces unités, qui sont à leur tour des structures intermédiaires, sont conventionnellement associées à des contraintes sur l'interprétation, aussi bien de nature pragmatique (Kay 2003) que sémantique, et représentent la cristallisation conventionnelle des processus de textualisation vivants.

Un deuxième type de processus, encore relativement simple, est représenté par la *désambiguïsation*: ici l'expérience du monde et l'inférence pragmatique sont appelées à choisir entre des fonctions *alternatives* encodées par le système. La désambiguïsation peut opérer soit sur des homonymies pures, soit sur le choix entre les différentes fonctions conventionnellement associées à une S.I. (polysémie).

La contribution du système linguistique au processus de textualisation se pose de manière assez différente dans un autre processus que l'on pourrait appeler de *complétion* (ou, en suivant Récanati 2002, de *saturation*), où l'expérience du monde est appelée à donner une valeur à des variables prédicatives laissées «libres» par l'expression linguistique: c'est le cas, par exemple, de la préposition *de* et des adjectifs dits «de relation» (cf. Rigotti 1994a): la fonction sémantique de la préposition *de* – quand elle ne joue pas la fonction purement syntaxique de marqueur d'argument – pourrait être représentée à l'aide d'une formule du type

$$\langle R \rangle \langle x, y \rangle$$

où x et y sont des arguments à dériver respectivement du SN tête et du SN complément, et le «R» entre guillemets est une relation qui doit être spécifiée en contexte: ainsi *le livre de Jean* est soit « le livre qui est à Jean », soit « le livre dont Jean est l'auteur », soit, selon le contexte, « le livre que Jean devait présenter au séminaire » ou autre chose encore. La situation avec les adjectifs relationnels est semblable: *ethnique* ne veut pas dire la même chose dans *une musique ethnique* et dans *une guerre ethnique*, *chevalin* dans *une boucherie chevaline* et *un profil chevalin*; ici c'est le suffixe relationnel de l'adjectif qui correspond à un «R» à déterminer en contexte. Il est intéressant de remarquer que Michel Bréal (1868/1995) dans son essai sur «Les idées latentes du langage », qui date de 1868, avait déjà observé la dépendance contextuelle manifestée par plusieurs suffixes nominaux, et l'avait décrite dans des termes d'une modernité surprenante:

«Notre esprit chaque fois sous-entend une relation de nature concrète et d'espèce particulière. Le mot *voiturier* désigne un homme qui conduit une voiture, tandis que le mot *carrossier* est donné à celui qui fabrique des carrosses [...] l'esprit devine ou sait par tradition des rapports qui ne sont nullement exprimés par les mots, et notre entendement achève ce qui est seulement indiqué par le langage » (Bréal, 1868/1995, 190-193).

Dans les processus de complétion, l'inférence est guidée – ou mieux, 'contrainte' - par la langue, mais d'une façon tout à fait différente que dans le cas de la désambiguïsation: les structures linguistiques qui appellent une complétion contextuelle sont, en effet, à assimiler aux déictiques aux sens large, et en particulier à ceux qui requièrent le recours à l'inférence pour déterminer les aspects pertinents du contexte. Le nombre de structures linguistiques qui manifestent des dépendances contextuelles de ce type et qui appellent des processus de complétion est plus grand que ce que l'on pense habituellement, et comprend des lexèmes aussi différents que des verbes modaux comme devoir et pouvoir (voir les analyses de Kratzer 1981, Lewis 1979, et Rocci 2000), des adjectifs du type de bon / mauvais (voir Vendler 1964 et Rocci 1996), des adverbes comme trop, etc. Toutes ces structures peuvent être considérées comme « déictiques » dans la mesure où leur représentation sémantique implique une instruction du type « déterminer en contexte la valeur de la variable X».

Il y a d'autres processus de textualisation où le rapport entre le système linguistique et l'expérience extralinguistique ne relève ni de la désambiguïsation ni de la complétion, car ils ne comportent ni un choix entre alternatives encodées ni la présence de variables dont la valeur est à déterminer en contexte. On entre ici dans une zone encore relativement peu explorée du fonctionnement linguistique, dont la cartographie est encore incertaine. Un processus qui ce situe dans cette zone est certainement celui de la spécification, telle que décrite dans Rigotti (1994c): la spécification a à voir avec l'adaptation réciproque des contenus catégoriels des prédicats quand ils entrent dans la même structure prédicative-argumentale. Cela peut arriver, par exemple dans le cas de la modification adjectivale. On peut comparer, par exemple, des syntagmes comme roses rouges, crayon rouge, livre rouge, voiture rouge. On voit bien qu'une vision compositionnelle purement ensembliste de ces cas de modification adjectivale, en termes d'intersection, n'arriverait pas à expliquer l'adaptation réciproque de deux catégories impliquées : une rose, un crayon, un livre et une voiture ne sont pas rouges de la même manière, ou dans les mêmes endroits, une jupe rose, un pamplemousse rose. On pourrait se demander quel est le rapport entre ces combinaisons et une combinaison comme vin rouge. Dans les deux cas l'adjectif rouge spécifie sa valeur dans le contexte de la modification adjectivale, mais si dans le cas du vin on peut penser que vin rouge constitue une collocation dans laquelle la valeur acquise par rouge est encodée par le système linguistique, dans les autre cas c'est l'expérience partagée du monde qui entre en jeu pour enrichir, spécifier le prédicat «être rouge» sans qu'il y ait recours à une convention préalablement établie, de nature linguistique ou culturelle. On garde le nom de *spécification* pour ce dernier processus.

Le processus de spécification tel qu'il a été décrit par Rigotti (1994c) a une parenté étroite avec le concept de « zone active » (active zone) introduit par Langacker (1991) pour expliquer l'interprétation d'énoncés comme les suivants:

- (2) She heard the piano.
- (3) I'm in the phone book.

Evidemment, ce que l'on peut ouïr c'est le son du piano, et non pas un *objet physique*, et ce qui peut entrer dans un annuaire téléphonique c'est un nom et non pas une personne physique. On pourrait certainement expliquer ces usages en recourant à un processus métonymique, mais il nous échapperait alors que ces exemples ne sont que des cas limites d'un processus qui est à l'œuvre dans l'interprétation d'énoncés beaucoup plus normaux comme, par exemple, cette voiture est rouge. En retraduisant le concept de «zone active » - qui dans Langacker (1991) est donné dans les termes spatiaux de la grammaire cognitive - dans les termes prédicatifs-argumentaux de la théorie de la congruité de Rigotti et Rocci (2001), on pourrait dire que le la «zone active» est l'aspect sous lequel un certain référent de discours peut devenir argument d'un certain prédicat, l'aspect permettant à cet argument d'être congruent par rapport aux contraintes qui caractérisent la place argumentale qu'il occupe dans le prédicat. Si je dis Jean est gros et Jean est intelligent je ne parle pas du même Jean: dans un cas je parle du corps, dans l'autre de l'esprit.

Les phénomènes que nous avons observés à propos de la spécification ont une parenté évidente avec les phénomènes qui ont été traité en termes de *changement de type* et de *coercition* dans les travaux récents de sémantique lexicale (Pustejovsky 1995). On peut citer l'exemple célèbre de *commencer un livre* et *commencer un steak* où des substantifs normalement associés à des *entités physiques* sont interprétés comme dénotant des *actions* quant ils sont arguments d'un prédicat comme *commencer*. On a tendance à croire que les

changements plus macroscopiques de type sémantique¹⁵ aussi bien que les déplacements quasi-métonymiques de la «zone active» ne sont que les manifestations les plus évidentes d'un travail d'adaptation, de spécification, du sémantisme des unités qui entrent dans une structure prédicative-argumentale. Un processus qui, souvent, dépend de manière décisive de l'expérience du monde – jusqu'aux détails les plus insignifiants –, partagée par les interlocuteurs, et des inférences faites à partir de ces connaissances.

Dans la théorie de la pertinence, les intégrations inférentielles de la forme logique d'un énoncé qui ne relèvent pas de la *complétion* sont classées sous le terme « enrichissement pragmatique libre ». Un exemple souvent cité est le suivant:

- (4) A: Do you want to stay for lunch?
 - B: No thank you I have eaten

I have eaten a complete meal not many hours ago.

Différents types d'enrichissement on été reconnus (Carston 1996), et on pourrait être tenté de ramener les processus de spécification que nous avons discuté jusqu'ici, à un cas particulier de l'enrichissement pragmatique libre, notamment aux cas où l'enrichissement se focalise sur un constituant lexical en enrichissant son contenu conceptuel. Toutefois, nous préférons faire une distinction entre spécification et enrichissement pragmatique, en considérant la spécification comme un processus d'inférence déclenché par la nécessité de faire correspondre un lien prédicatif-argumental à un fragment de monde concevable, et en réservant le terme enrichissement pragmatique aux inférences déclenchées directement par la nécessité de rendre congruent l'énoncé du locuteur avec un acte de communication pertinent ou coopératif¹⁶. Dans les termes de la théorie de la congruité (Rigotti et Rocci 2001), l'enrichissement pragmatique « libre » est déclenché de la nécessité de satisfaire les contraintes que le prédicat pragmatique inféré impose sur le contenu propositionnel de l'énoncé.

Il ne faut pas oublier que l'incidence des phénomènes de changement de type dépends de manière décisive de la finesse du typage adopté par la théorie sémantique.

On peut dire qu'*indirectement*, la nécessité de faire correspondre un contenu propositionnel à un fragment de monde concevable est, elle aussi, déterminée par la nécessité, de plus haut niveau, de rendre l'énoncé de son interlocuteur congruent avec un acte de communication plausible dans le contexte donné.

Le signe linguistique comme structure intermédiaire

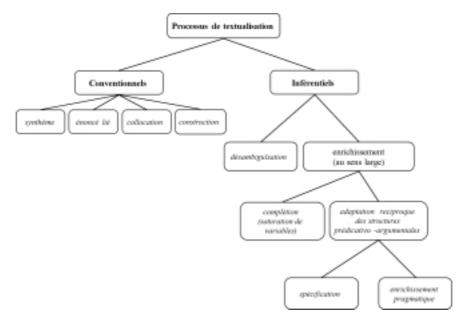


Figure 3: Processus de textualisation.

Le tableau des processus de textualisation que nous avons esquissé ici n'est pas complet. Rigotti (1994c) discute d'autres processus encore, liés, par exemple, à la conceptualisation du référent comme terme comptable (*Il a mangé une pomme*) ou terme massique (*il a mangé de la pomme râpée*) – sur ce processus voir aussi Gobber (1993) – ou à l'effet de l'articulation thème-rhème de l'énoncé sur la structure sémantique interne des unités lexicales¹⁷. Nous croyons que cet exposé a été toutefois suffisant pour montrer quel est le complément nécessaire, au niveau de la parole, d'une approche de la langue comme système de structures intermédiaires, sous-déterminées par rapport au sens textuel.

7. EN DIALOGUE AVEC SAUSSURE

Notre proposition consiste en une tentative de résoudre des problèmes qui demeurent centraux pour la linguistique : les problèmes

¹⁷ Il s'agit respectivement des processus de quantisation et de pertinentisation (Cf. Rigotti 1994c, 27-29).

liés à l'individuation et surtout à la nature des unités de la langue. Il faut aussi dire qu'il s'agit d'une tentative incomplète. On devrait en effet y associer une hypothèse détaillée sur la manière dont on peut décrire le fonctionnement de la syntaxe empirique des langues – c'est-à-dire sur ce qu'il y a de compositionnel dans l'agencement des structures intermédiaires – et une hypothèse sur la nature et l'organisation, le *tissu*, du sens textuel. Pour ce qui concerne la deuxième question, on a essayé de donner des éléments de réponse dans plusieurs publications récentes (Rigotti et Rocci 2001, en particulier). Quant à la syntaxe – qui n'est pas actuellement notre domaine de recherche empirique privilégié – on s'est borné à quelques remarques préliminaires dans Rigotti (1994a). Mais il faut aussi dire que dans ce domaine, les approches constructionnelles mentionnées plus haut sont prometteuses à plusieurs égards.

On pourrait se demander dans quelle mesure notre tentative peut encore se réclamer de Saussure et dans quelle mesure nous avons abandonné le grand Genevois. Mais en faisant cela, on se poserait sur un plan doctrinal, voire même doctrinaire, qui n'est pas le plus fécond pour s'approcher de la pensée de Ferdinand de Saussure, qui est complexe, articulée, souple, caractérisée, il est vrai, par des formulations limpides, par une clarté définitoire et une ambition systématique, mais aussi par des réticences, des hésitations, des ouvertures problématiques surprenantes.

Certainement, nous sommes en dialogue avec Saussure. Parfois, le débat linguistique contemporain semble se nourrir de prétendues oppositions doctrinaires (par exemple *formalistes* vs. *fonctionnalistes*) qui semblent avoir surtout une importance sociologique tandis que leur contenu théorique reste douteux. Si nous osions formuler un vœu, ce serait que la distance qui nous sépare du grand Genevois puisse favoriser une attitude plus souple, plus diversifiée, de dialogue scientifique autour de certains nœuds problématiques qui restent, pour tout linguiste, inévitables.

RÉFÉRENCES

Amacker R. (1975), Linguistique Saussurienne, Genève, Droz.

Bach E. (1989), *Informal Lectures on Formal Semantics*, Albany (New York), State University of New York Press.

Bally C. (1950), *Linguistique générale et linguistique française*, Franke, Bern, 3^e edition.

- Bréal M. ([1868] 1995), «Les idées latentes du langage», in Bréal M., *De la grammaire comparée à la sémantique. Textes de Michel Bréal (1864-1898)*, Introduction, commentaires et notes par P. Desmet et P. Swiggers, Louvain-Paris, Peeters, 175-213.
- Carston R. (1988), «Implicature, explicature and truth-theoretic semantics», in R.M. Kempson (ed.), *Mental representations: the interface between language and reality*, Cambridge, Cambridge University Press (réimprimé dans S. Davis (ed.) (1991), *Pragmatics: a Reader*, Oxford, Oxford University Press, 33-51).
- Carston R. (1996), «Enrichment and loosening: complementary processes in deriving the proposition expressed», *UCL Working Papers in Linguistics*, 8, 61-88.
- Dressler W. (2000), «Naturalness», in, G. Booj *et al.* (eds.), *Morphologie/Morphology*, Berlin-New York, De Gruyter, 288-296.
- Engler R. (ed.) (1968), Ferdinand de Saussure: Cours de linguistique générale. Édition critique, Wiesbaden, Harrassowitz.
- Fillmore C. J., Kay, P. & O'Connor M. C. (1988), «Regularity and idiomaticity in grammatical constructions: the case of *let alone*», *Language* 64, 501-538.
- Fonagy I. (1982), «Il traduttore e il problema degli enunciati legati», *Processi traduttivi: teorie e applicazioni*, Brescia, La Scuola, 143-160.
- Gaeta L. (2002), Quando i verbi compaiono come nomi, Milano, Franco Angeli.
- Gobber G. (1993), «Numerabilità, culminazione semantica e categorizzazione », *L'analisi linguistica e letteraria* 1, 149-173.
- Goldberg A. (1995), Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure, University of Chicago Press, Chicago.
- Harris R. (2001), *Saussure and his interpreters*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- Jakobson R. (1939), «Signe zéro», Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally, Genève 1939, 143-152.
- Kay P. (1997), Words and the Grammar of Context, Stanford, CSLI Publications.
- Kay P. (2003), «Pragmatic aspects of grammatical constructions », in L. Horn & G. Ward (eds.), *Handbook of Pragmatics*, Oxford, Blackwell.
- Kratzer A. (1981), «The Notional Category of Modality», in H.J. Eikmeyer & H. Rieser (eds.), *Words, Worlds and Contexts*, Berlin, De Gruyter.
- Kronning H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal* devoir, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- Langacker, R.W. (1987), Foundations of cognitive grammar. Vol. I: Theoretical prerequisites, Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R.W. (1991), Concept, Image and Symbol. The cognitive basis of grammar, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.

Lewis D. (1979), «Scorekeeping in a language game», *Journal of Philosophi-cal Language*, 8, 339-359 (réimprimé in S. Davis (ed.) (1991), *Pragmatics: a Reader*, Oxford, Oxford Unversity Press, 416-427).

Page 246

- Martinet A. (1996), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 4^e édition.
- Mel'čuk I. A. (1996), «Lexical Functions: A Tool for the Description of Lexical Relations in a Lexicon», in Wanner L. (ed.), *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, 37-102.
- Melčuk I. A. (1988), «Syntactic, or lexical, zero», in I. A. Mel'čuk, *Dependency Syntax: Theory and Practice*, Albany, State University of New York Press, 303-337.
- Mel'čuk I. A. (1982), *Towards a Language of Linguistics*, Munich, Wilhelm Fink Verlag.
- Mel'čuk I. A., Clas A. & Polguère A. (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve/Paris, Duculot.
- Milner, J.-C. (1995), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil, 2^e édition.
- Pustejovsky J. (1995), The generative lexicon, Cambridge, MIT Press.
- Récanati F. (1989), «The pragmatics of what is said », *Mind and Language* 4 (réimprimé dans S. Davis (ed.) (1991), *Pragmatics: a Reader*, Oxford, Oxford University Press, 97-120).
- Récanati F. (2002), «Unarticulated constituents», *Linguistics and Philosophy* 25, 299-345.
- Rigotti E. (1988), «Significato e senso», in E. Rigotti & C. Cipolli, Ricerche di semantica testuale. Atti del seminario su «Senso e testo: processi di strutturazione e destrutturazione», Milano, 4-5 febbraio, 1987, Brescia, La Scuola.
- Rigotti E. (1994), «L'empiricità della sintassi», *L'analisi linguistica e letteraria* 1, II, 5-35.
- Rigotti E. (1994), « Per una rilettura della funzione semiotica », *L'analisi linguistica e letteraria* 2, II, 327-346.
- Rigotti E. (1994), «Il fatto del tradurre», in E. Rigotti & S. Raynaud, *Alcuni temi di teoria linguistica, testi raccolti da M.C. Gatti*, Milano, CUSL.
- Rigotti E. (2000), «On semiosis, human freedom and education», in P. Perron, L.G. Sbrocchi, P. Colilli & M. Danesi (eds.), *Semiotics as a Bridge between the Humanities and the Sciences*, New York-Ottawa-Toronto, Legas, 522-544.
- Rigotti E. & Rocci A. (2001), «Sens non-sens contresens», *Studies in Communication Sciences* 1, 45-80.
- Rigotti E. & A. Rocci (2003), «Categorie nascoste in prospettiva interlinguistica», in L. Mondada & S. Pekarek Doehler (eds.), *Plurilinguisme / Mehrsprachigkeit / Plurilingualism: Enjeux identitaires, socio-culturels et éducatifs. Festschrift pour Georges Lüdi*, Tübingen, Francke, 277-294.

- Rocci A. (1996), «Funzioni Comunicative della posizione dell'aggettivo in italiano », *L'analisi linguistica e letteraria* III, 1, 220-284.
- Rocci, A. (2005), *La modalità epistemica tra semantica e argomentazione*, Milano, Pubblicazioni dell'ISU-Università Cattolica.
- Saussure F. de ([1916] 1995), Cours de linguistique générale, Paris, Payot.
- Saussure F. de (2002), *Ecrits de linguistique générale*, texte établi par R. Engler et S. Bouquet, Paris, Gallimard.
- Sperber D. et Wilson D. (1986), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- Troubetzkoy N. S. (1986), *Principes de Phonologie*, Paris, Klinsieck (traduction française de *Grundzüge der Phonologie*, Prague, 1936).
- Vendler Z. (1963), «The grammar of goodness», in *Philosophical Review* 72, 446-465.